



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : RHONE

Référence : 1000523263

Discipline : L1300 - Mathématiques (L1300)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0692165D

Nom de l'établissement : Cité scolaire Elie Vignal

Commune : CALUIRE-ET-CUIRE

Adresse : 18 rue DE MARGNOLLES 69300 CALUIRE-ET-CUIRE

Courriel : ce.0692165D@ac-lyon.fr

Description générale du poste

Le contexte général de travail est celui d'adolescents malades (tous types) ou-et en situation de handicap, de 11 à 20 ans, orientés par la MDPH sur le site de Caluire et Cuire.

L'établissement propose une scolarité en collège ou en lycée pour une centaine d'élève et gère la scolarité de 1200 élèves dans les services hospitaliers de Lyon.

L'objectif est de redonner confiance à chaque élève dans son parcours scolaire, souvent fragmenté en raison des problèmes de santé et de lui permettre de poursuivre ensuite ses études dans un établissement de secteur.

Missions

- professeur coordonnateur dans un service hospitalier.
- Réaliser du suivi de scolarité pour les enfants hospitalisés.

Compétences requises

En intégrant notre équipe, vous devrez faire preuve:

- d'une capacité à travailler en équipe,
- d'une grande adaptabilité, de souplesse et de disponibilité.
- d'une forte autonomie dans le travail
- d'une capacité à prendre des initiatives
- de loyauté notamment pour "rendre compte" à votre chef d'établissement.

Vous serez amené à prendre des responsabilités en tant que professeur principal.
Une connaissance de la psychologie de l'adolescent et du jeune adulte est attendue.

Enfin, la certification "CAPPEI" est souhaitée.

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :
BRUNO FACCHI (Bruno.Facchi@ac-lyon.fr)

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur lprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via l-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)

- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.